

# BDDmag

Brunstatt-Didenheim

Janvier 2024 | N°122

Le magazine  
d'information  
de la commune



# Sommaire

- 2** [Le Sommaire](#)
- 3** [Le mot du Maire](#)
- 4** [Mots des Maires délégués](#)
- 5** [Transparence et concertation](#)
- 7** [Quelques travaux récents de la commune](#)
- 10** [Le Conseil Municipal des Enfants](#)
- 13** [Rentrée 2023](#)
- 14** [Voitures ventouses et fourrière](#)
- 15** [Quizz : La route, ça se partage](#)
- 16** [Mobilités Douces](#)
- 18** [Plantation d'arbres Programme 2023](#)
- 20** [Activités pour nos aînés](#)
- 22** [Les alertes à la population](#)
- 26** [Nos associations en mouvement](#)
- 30** [Nos manifestations en images](#)
- 35** [Tribune d'expression](#)
- 36** [Plan d'une partie du vieux-Brunstatt](#)
- 38** [Les routes de Didenheim \(suite et fin\)](#)
- 40** [Le carnet rose & bleu](#)
- 42** [Les mariages d'antan](#)



**Directeur de publication :**  
M. Antoine Viola - Maire

**Site internet :**  
[www.Brunstatt-Didenheim.fr](http://www.Brunstatt-Didenheim.fr)

**Edition :** Janvier 2024

**Conception et impression :**  
Imprimerie Centrale - Mulhouse

**Tirage :** 4600 exemplaires  
Dépôt légal n°1377  
ISSN 2681-8167

**Photos :** le Service  
Communication

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.

## Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2024, pour vous, vos familles et tous vos proches. Je pense en premier lieu à des vœux de santé qui reste le bien le plus précieux à préserver pour chacun d'entre nous.

L'équipe municipale gardera en 2024 le même objectif : travailler pour le bien-être des habitants et préserver notre cadre de vie. L'an passé, nous avons réussi à surmonter la crise énergétique grâce à une situation financière saine et à un plan d'économie efficace. Cette bonne santé financière nous permet d'année en année de mener à bien nos projets tout en continuant de réaliser les travaux nécessaires d'entretien ou d'amélioration de nos voiries et de nos infrastructures sans augmenter notre taux d'imposition communal depuis quatre ans. Pour faciliter la vie des habitants nous souhaitons également simplifier certaines démarches administratives. Ainsi, au cours de l'année, nous mettrons en place un service pour délivrer les cartes d'identité et les passeports au sein de notre Mairie. Cela correspondait à une demande forte des habitants.

La concertation restera un élément clé de notre action. La forte affluence lors de nos réunions publiques et la qualité des échanges démontrent que ces réunions répondent à un besoin d'information et de transparence tant de la part des habitants que de l'équipe municipale.

Les nombreuses associations de la commune vous proposent des activités diverses et variées et le programme de divertissements et d'animations que nous avons élaboré devrait répondre aux attentes de tous par sa diversité. J'ai la conviction profonde que la convivialité et le lien social créés par ces actions sont une richesse de notre commune et contribuent au sentiment de bien vivre à Brunstatt-Didenheim.

*Tous mes vœux pour 2024*

Votre Maire  
Antoine Viola



# Mots des Maires délégués



Chers Brunstattois, chers Didenheimois,

La nouvelle année nous donne l'occasion de faire le bilan de celle écoulée. Les réalisations et les projets que l'équipe municipale élabore pour la commune, gardent toujours comme objectif l'amélioration du bien commun. L'exemple de la création du marché hebdomadaire à Didenheim en est une bonne illustration. Cette année encore, j'ai pu constater votre forte participation aux réunions publiques. Cela traduit à mes yeux votre intérêt et votre implication pour nous aider à améliorer la vie dans notre commune.

Je tiens également à relever l'action de toutes les associations de notre commune. Leurs Présidentes et Présidents ainsi que tous les bénévoles donnent de leur temps pour tisser ce lien social essentiel entre les individus, les familles, les générations, les nouveaux et anciens habitants. Ils participent grandement à l'animation de notre commune en organisant de nombreuses manifestations. Je les remercie très sincèrement et j'émet le vœu que vous serez nombreux à les rejoindre pour que leurs activités puissent perdurer.

Que 2024 soit une année de succès, qui verra se réaliser vos espoirs et vos attentes. Je vous souhaite très chaleureusement de belles réussites professionnelles et personnelles. Qu'elle vous garde également en bonne santé ! Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui.

Ensemble, continuons de planter des idées et de récolter de grands projets pour notre bien-vivre à Brunstatt-Didenheim !

Nicole Beha,  
Maire déléguée  
de Didenheim  
Conseillère d'Alsace



A l'issue d'une année de façonnage, la fontaine Saint-Georges (ou Stockbrunnen) sculptée strictement à l'identique trône à nouveau fièrement au centre de Brunstatt. Témoin de près d'un siècle et demi de l'histoire de notre commune, la statue originale est aujourd'hui mise en valeur et visible dans la salle des mariages de la Mairie. "Ah si elle pouvait parler" me dit un habitant lors de l'enlèvement de sa colonne. Cette phrase marquante me rappelle avec émotion nos anciens, également témoins du passé, qui ont emporté avec eux leur savoir, leurs expériences et leurs souvenirs, elle nous rappelle l'importance de la transmission aux générations futures.

Tout au long de l'année passée, les concerts, la fête des rues, les expositions ou plus récemment le Marché de Noël et bien d'autres ont été couronnés de succès. Souvenons-nous que derrière tous ces beaux projets il y a des bénévoles, des agents communaux, des élus enfants et adultes, des artistes, des enseignants, nos pompiers et policiers municipaux qui s'investissent pleinement pour notre commune, merci à eux. Pour de cette nouvelle année, la Municipalité poursuivra son travail afin de vous offrir de beaux événements avec quelques surprises.

Je tiens également ici à saluer tout particulièrement l'engagement de toutes les associations de Brunstatt-Didenheim et leurs bénévoles qui contribuent à venir en aide aux malades ou aux personnes et aux familles dans le besoin, malheureusement de plus en plus nombreuses dans notre commune. Au nom de tous, merci.

Je me joins à Antoine Viola, à l'équipe municipale et à nos agents pour vous souhaiter tous mes meilleurs vœux, pour vous, vos proches, vos amis. Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2024, qu'elle vous apporte la santé, qu'elle soit celle de la réalisation de vos aspirations, celle de la sérénité et de la joie, de la solidarité. Bonne année à vous tous.

Jérémie Friderich  
Maire délégué  
de Brunstatt



## Transparence et concertation

Les réunions publiques d'automne, le mercredi 4 octobre à l'Espace St-Georges à Brunstatt et le jeudi 5 octobre à la salle de Gymnastique de Didenheim avaient pour thème principal : les projets d'urbanisme de la commune. Comme toujours, la participation des habitants s'est avérée importante puisque 250 personnes étaient présentes à Brunstatt et 200 à Didenheim.

En toute transparence, notre Maire Antoine Viola a présenté tous les projets immobiliers de la commune, en précisant ceux qui avaient été supprimés ou abandonnés, ceux qui étaient en cours de discussion, et en détaillant davantage les projets validés qui devraient voir le jour. Il a également abordé des perspectives beaucoup plus lointaines comme le phasage et

les grandes lignes de la future zone d'extension de Didenheim de notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les questions et les discussions qui ont suivi ont mis en évidence le travail permanent de l'équipe municipale et des services techniques pour maintenir un urbanisme raisonné, avec des succès mais aussi quelquefois des échecs... La vigilance et la concertation des habitants sont des éléments importants pour réussir ensemble dans cette démarche.

Les réunions se sont terminées par des conversations informelles autour du verre de l'amitié.

Dominique Denos  
Adjoint au Maire  
en charge des Relations  
avec les Habitants



## Doublons de rues

La municipalité a décidé de résoudre la problématique des doublons de rues, qui au-delà des erreurs de distribution et de livraison, perturbe l'acheminement des secours et peut donc mettre en jeu la sécurité des habitants. La solution la plus simple pour tous serait de revenir aux adresses postales avec des noms de commune différenciés : 68350 Brunstatt et 68350 Didenheim, tout en maintenant la commune fusionnée de Brunstatt-Didenheim sur le plan administratif. Si cette solution s'avérait impossible, il faudrait alors changer le nom de certaines rues. Même si cette alternative n'est pas la plus probable, la commune a tenu dès à présent à informer et concerter les habitants qui pourraient être concernés par ces changements lors de réunions publiques le 8 novembre à Brunstatt et le 9 novembre à Didenheim.

## Nom de rues en double à Brunstatt et Didenheim

Rue Bellevue  
Rue et route de Dornach  
Rue de l'Eglise  
Rue de l'Ill  
Rue de l'Illberg  
Rue de la Première Armée  
Rue de la Chapelle  
Rue et Place de la Libération  
Rue des Alpes  
Rue des Champs  
Rue des Chars  
Rue des Pyrénées  
Rue des Violettes  
Rue des Vosges  
Impasse du Bouleau  
Rue du Chêne  
Rue du Jura  
Rue du Mélèze/ des Mélèzes



# Quelques travaux récents de la commune

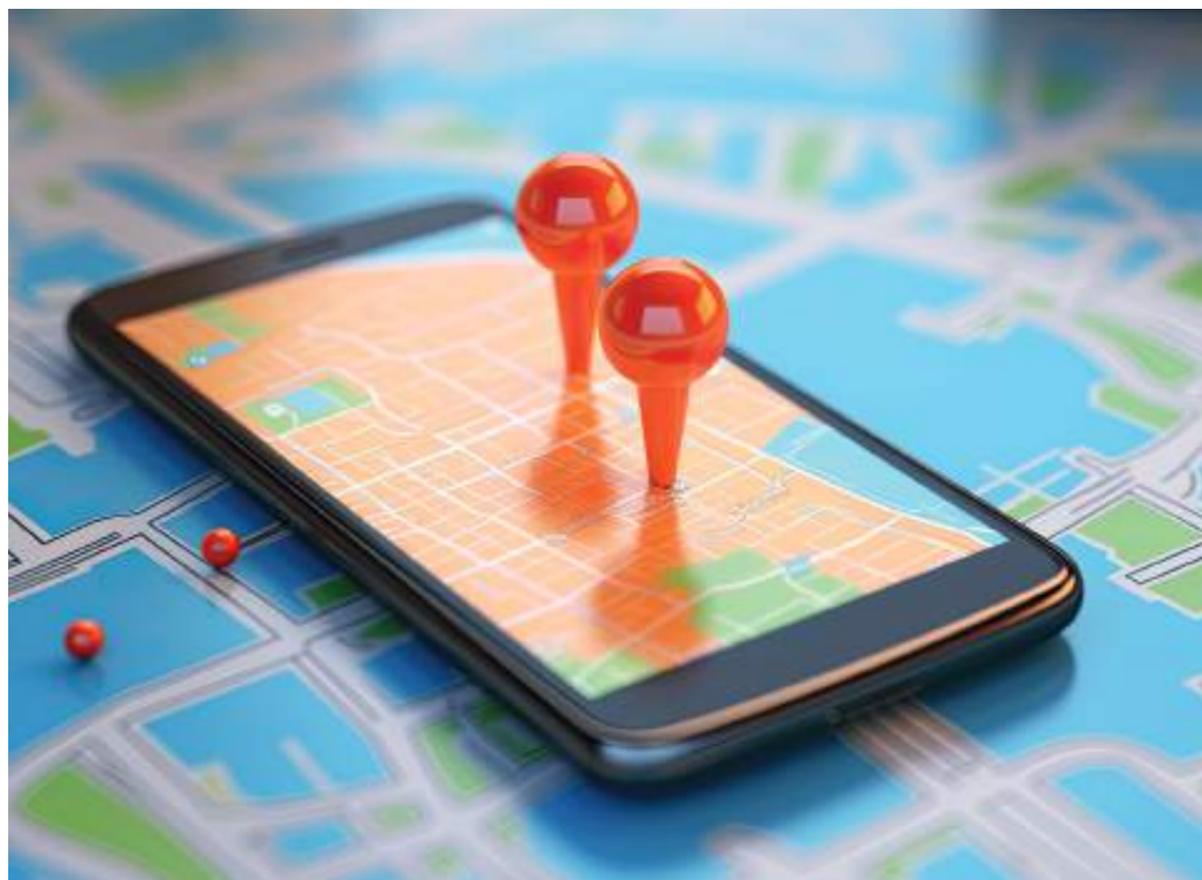
## Renouvellement du réseau d'éclairage public du passage à niveau sous la voie ferrée et le canal

L'éclairage public de la piste cyclable passant sous le passage à niveau et le canal a été modifié. En effet, les associations de cyclistes et le groupe « mobilité » de la CPDD\* nous avaient signalé que l'implantation des mâts d'éclairages au beau milieu de la piste cyclable représentait un danger. Au courant de cet automne, les équipes municipales du service électricité ont procédé au renouvellement du matériel électrique et de l'implantation. Outre l'aspect sécurité, cette action s'inscrit dans la dynamique de sobriété énergétique de la commune. De

plus, ce projet a bénéficié du soutien de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, de m2A et de Territoire Energie Alsace pour nous aider dans cet investissement.



\*Commission Participative de Développement Durable



### Création d'un itinéraire cyclable Avenue d'Altkirch/ rue De Lattre/ rue Damberg et d'une voie verte dans le parc de l'Eglise Sainte Odile

La Municipalité a la volonté d'étendre le maillage du réseau cyclable communal. L'objectif étant de proposer aux cyclistes de ne plus passer par l'avenue d'Altkirch et d'emprunter un itinéraire plus sécurisé pour rejoindre Mulhouse. Pour se faire, une bande cyclable a été matérialisée dans les rues Damberg et De Lattre de Tassigny, cette solution permettra de garantir une circulation apaisée dans ce secteur résidentiel sans impacter le nombre de places de stationnement.



En complément, et conformément aux demandes des usagers, il a été décidé de créer une voie verte pour les piétons et les cyclistes à travers le parc de l'Eglise Sainte Odile réalisant ainsi une connexion dans un espace protégé vers le carrefour de la trémie et sa liaison vers la zone sportive et universitaire du stade de l'III.

Nous remercions les habitants qui nous ont aidé dans l'élaboration de ce projet lors d'une réunion publique sur place.

### Ravalement de façade de l'Eglise Saint Gall

Elément central du territoire de Didenheim, l'Eglise Saint Gall accueille les fidèles pour les célébrations chrétiennes, des concerts laïcs et artistiques et sur son clocher les cigognes, symbole de notre identité alsacienne.

Cependant, les années ont laissé apparaître des traces sur l'ensemble des façades de l'édifice ainsi que sur la toiture du clocher. Au courant de l'année 2022, une première intervention a permis d'engager le remplacement des abat-sons vétustes et a montré que l'ensemble des façades nécessitait un ravalement. En effet, la Municipalité a souhaité engager ces travaux pour préserver le bâtiment et courant de l'automne l'échafaudage a pris place autour de la tour du clocher.

L'installation de cet échafaudage nous permettra également de procéder à un traitement des rives pour limiter les coulures des eaux de pluies



le long des façades ce qui permettra de conserver l'état des façades et de prolonger la durée de vie de la toiture de cet édifice culturel.



### Création d'un parking au cimetière de Didenheim

Pour améliorer le stationnement aux abords du cimetière de Didenheim, il a été décidé de créer un parking d'une dizaine de places à proximité du cimetière municipal. Cet aménagement n'aura aucun impact sur l'extension éventuelle du cimetière. Réalisé en régie municipale, ce dernier sera opérationnel début 2024, une attention particulière sera apportée à l'accessibilité pendant les horaires d'ouverture (portail et contrôle d'accès) et au traitement des eaux de surface du parking (infiltration à la parcelle).

### Confection de chalets de Noël

Le marché de Noël de Brunstatt-Didenheim est un moment clef dans le calendrier des manifestations municipales et particulièrement apprécié par les habitants.

La commune tient à remercier l'ensemble de ses équipes techniques qui réalisent la totalité des installations de ce marché de Noël, et la confection des chalets en bois. De plus l'ensemble du personnel se mobilise pour animer

un chalet proposant notamment des tartes flambées et participer ainsi activement à cet évènement festif.



Des artisans locaux et des associations ont pris possession de ces cabanons pour nous offrir des moments de convivialité et de découverte de produits artisanaux.

Jean-François Wassler  
Adjoint au maire  
en charge des Travaux  
et de l'Urbanisme





# Le Conseil Municipal des Enfants

## L'élection et la mise en place du CME

Le 12 octobre se sont déroulées les élections du 4<sup>ème</sup> CME dans les écoles de la commune.



22 élèves du CE1 au CM2 ont été choisis par leurs camarades pour les représenter et transmettre leurs idées

et projets aux élus, afin que la vision de leur village soit prise en compte.

Parmi eux, certains, ravis de leur précédente expérience, ont été réélus.

Le 18 novembre, pour officialiser cette élection, a eu lieu l'installation de ce nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Même si certains sont des habitués, ils ont tous pu, pendant cette cérémonie, se présenter, dévoiler leur programme et objectifs, et ont surtout pu se voir passer l'écharpe symbolique par Mr le Maire, ses adjoints, ses conseillers municipaux et Mme la Députée, venue les féliciter à cette occasion pour leur engagement.

Désormais, ils travaillent les samedis matins sur des commissions thématiques avec des élus afin de réaliser les projets discutés avec leurs camarades.

## La réhabilitation de l'aire de jeux Vénus rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Construite sur une ancienne friche industrielle Vénus dans les années 2000, l'aire de jeux située derrière l'église Sainte Odile a permis durant de nombreuses années aux enfants du secteur de pouvoir profiter d'un espace ludique et arboré. Cette aire de jeu Vénus, lieu de rassemblement des familles, se devait d'être réhabilitée, modernisée, végétalisée et donc plus accueillante.

Dans cette optique, une commission spéciale a été mise en place avec des élus, les Services techniques et le Conseil Municipal des Enfants, pour réfléchir à sa rénovation et travailler à améliorer cet espace de vie.

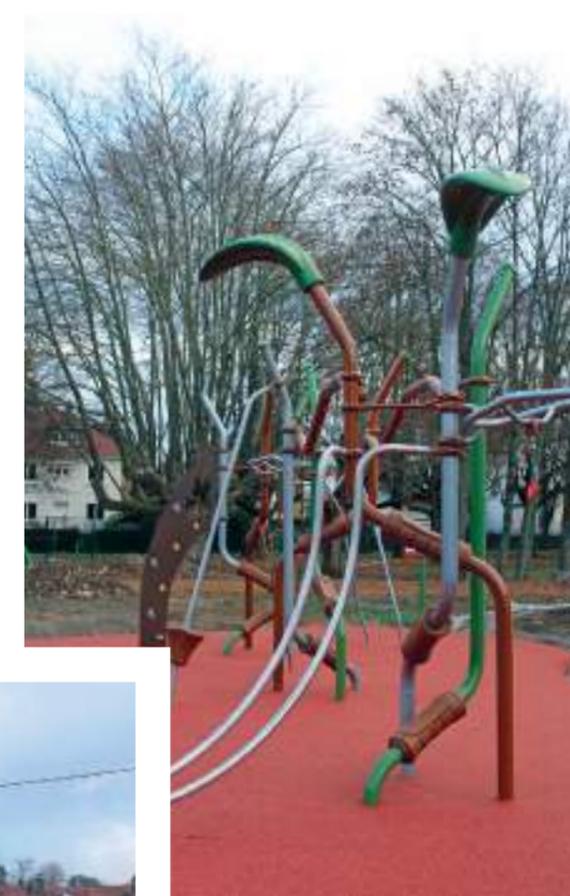
Après des visites sur site et des réunions de travail, le choix des équipements, jeux et aménagements a été fait en accord avec nos petits élus qui en avaient discuté avec leurs camarades de classe.

Aussi, il a été acté l'installation d'une zone de parcours d'équilibre et de découverte ; une tyrolienne, deux balançoires et enfin sur l'emplacement central un château qui permettra sans

aucun doute aux enfants de s'épanouir dans des aventures animées et sportives.

En parallèle, on trouvera sur cet emplacement des espaces de convivialité pour les goûters et les temps de repos à l'épanouissement de nos enfants, le tout dans un espace clos et sécurisé.

Il est à noter que la conception du programme de travaux de l'aire de jeux ainsi que les aménagements extérieurs ont été réalisés par les services municipaux et les équipements fournis par une entreprise alsacienne.



*La première aire concernée par une réhabilitation est Vénus, s'en suivront les Capucins, le chemin des écoliers et une partie de la Sirène de L'ill.*

## La fête des écoliers

A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, une fête a été organisée pour célébrer la fin de l'année scolaire. Ont été invités tous les enfants, les parents, les enseignants et les élus, afin de se rassembler dans un moment de partage et de jeux. De grandes structures gonflables, un tournoi de foot, une kermesse, une restauration tenue par l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Didenheim (APEED) et le Tennis Club Brunstatt (TCB) et enfin le beau temps étaient au rendez-vous pour une journée de bonne humeur et de convivialité.



## Les nichoirs du CME

Les enfants du CME 2022/2023 ont souhaité l'installation de nichoirs à oiseaux dans les lieux publics et les arbres. En effet, les nichoirs offrent un habitat supplémentaire pour les oiseaux, de plus, ils peuvent aider à contrôler les populations de certaines espèces d'insectes nuisibles comme la chenille processionnaire, ce qui peut être bénéfique pour la santé des arbres, plantes et des usagers de la forêt.

Il est important pour les enfants de protéger les oiseaux car ils apportent de nombreux bienfaits à l'environnement, notamment la pollinisation, le contrôle des insectes et des rongeurs et la dispersion des semences.

Ainsi des nichoirs ont été posés en présence des enfants du CME ainsi que des enfants et parents des naissances 2022 venus planter leur arbre, un Sophora du Japon, dans le bois des naissances à Didenheim le 25 novembre dernier.

Magella Montout  
Adjointe au Maire  
en charge de l'Éducation  
et de l'Enfance



# Rentrée 2023

Une rentrée dans la bonne humeur, pour nos **521 écoliers** qui ont reçu de la part de la commune stylo, règle et calculatrice pour les plus grands.

Comme à l'accoutumée, le Maire, les Maires Délégués et les élus sont passés leur souhaiter une belle année scolaire qui sera marquée par de nombreux projets menés, pour certains, en partenariat avec la mairie ou encore la Police Municipale.

Les équipes  
pédagogiques



Atsem et enseignants École maternelle Centre



Atsem et enseignants  
École la Sirène de l'Ill



Enseignants École Prévert  
et du Château Besenval



## Bon à savoir : Voitures ventouses et fourrière

Brunstatt-Didenheim, comme toutes les communes, est confronté à des difficultés croissantes de stationnement dans tous les quartiers. Cette situation est amplifiée par le phénomène des voitures « ventouses » c'est à dire des véhicules qui restent stationnés à la même place sans bouger pendant plus de 7 jours. Ce sont soit des voitures volées ou abandonnées mais aussi celle d'un riverain ayant oublié de déplacer sa voiture.

Conformément à l'article R417-12 du Code de la route, les polices municipales et nationales verbalisent ces stationnements considérés comme abusifs par une amende de 35 € et l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.

Pour respecter cet article du code de la route, les habitants doivent être vigilants et penser à déplacer leur voiture, même de 50 centimètres, tous les 7 jours minimum. En cas d'absence prolongée (vacances, maladie, etc.) il est possible d'en avertir la Police Municipale et de communiquer votre numéro d'immatriculation pour éviter d'être verbalisé.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions de votre aide pour lutter contre les « vraies voitures ventouses » et préserver pour tous le stationnement dans notre commune.

André Joux  
Adjoint au Maire  
en charge de la sécurité



## Quizz : La route, ça se partage

Il est bon de repérer chaque zone de circulation pour assurer la sécurité de tous !

Testez vos connaissances ici (réponses page 17) :

1. Certaines zones sont dédiées à la circulation de tous les usagers. Les entrées et sorties de ces zones sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. **Quelle est la différence entre les deux zones outre la vitesse de 20 et 30 km/h ?**



2. a) Une trottinette électrique doit-elle être assurée ?  
b) Son pilote doit-il emprunter les pistes cyclables ?  
c) Doit-il rester vigilant ?

3. a) Quel est le nom d'une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers ?  
b) A quoi faut-il faire attention ?



4. Les assurances responsabilité civile classiques couvrent-elles les accidents de vélo ?

5. Quelle est la différence entre ces deux panneaux ?





# Mobilités Douces

## Communication du groupe « Mobilités Douces » de la Commission Participative de Développement Durable

4 lettres seulement, qui recouvrent pourtant de multiples possibilités d'utilisation et tout un monde de cyclistes : Vélo de ville, vélo de course, vélo tout terrain, vélo utilitaire, vélo tourisme, vélo enfant, vélo handicapé, vélo cargo familial, vélo professionnel, vélo acrobatique, tandem, vélo quotidien, vélo du dimanche, vélo électrique et tant d'autres...

Vélo détente, nature, découverte de la région

En 1968, Yves Montand chantait déjà « A bicyclette » : *Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins à bicyclette !*

Nous avons la chance d'habiter une commune qui offre de nombreuses voies pour s'évader sur notre « petite reine ».

On enjambe sa bicyclette à la maison, et on accède à de nombreux itinéraires cyclables de toutes tailles :

- Eurovélo 5 (Via Romea),
- Eurovélo 6 (Atlantique - Mer Noire),
- Eurovélo 15 (Véloroute du Rhin)

et un nouveau parcours récemment installé que vous ne connaissez peut-être pas encore :

### • L'itinéraire des trois pays



Cet itinéraire nous propose une boucle de 210 km à travers l'Alsace, l'Allemagne et la Suisse. Des variantes sont possibles pour rallonger ou raccourcir. Vous pouvez y accéder dès le passage à niveau de l'ancienne gare de Brunst-

tatt, à côté de la station de musculation Mouv'Rock. Pour plus d'information : [www.troispaysavelo.fr](http://www.troispaysavelo.fr)

Nos conseils : si vous n'avez pas roulé depuis longtemps, préparez-vous en douceur ou prenez des cours. Il y a plusieurs vélos-écoles de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) pour petits et grands dans le Haut-Rhin. Portez un casque et roulez avec un vélo en bon état.

Bonnes découvertes !

Le groupe « Mobilités Douces »  
(Chantal, Muriel, Annette)

Différentes cartes sont disponibles gratuitement à la Mairie de Brunstatt-Didenheim ou à l'Office de Tourisme de Mulhouse :

- Trois pays à vélo
- Alsace à vélo
- A vélo dans l'agglomération

Il existe également une version pour les piétons :

- A pied, dans l'agglomération



## Réponses Quizz : La route, ça se partage

1. Dans la zone de rencontre à 20km/h maxi, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- 2 a. Oui, comme une voiture  
b. Oui, lorsqu'il y en a ; ne jamais rouler sur le trottoir  
c. Oui, sans écouteurs ni smartphone
- 3 a. Voie verte  
b. La voie verte est ouverte aux piétons, ce qui n'est pas le cas d'une piste cyclable.
4. Oui
5. Panneau rond : Bande ou piste cyclable obligatoire pour les cycles  
Panneau carré : Bande ou piste cyclable conseillée et réservée aux cycles



déminéralisation des zones autour de la Mairie de Brunstatt, le bois des naissances à Didenheim et enfin la plantation d'arbres d'alignement rue Arthur Ashe et le long de la piste cyclable Eurovélo 6.

La campagne 2023 est restée axée sur la continuité des plantations rue Arthur Ashe, la plantation de haies mellifères sur plusieurs sites (aire de jeux Rêves, îlot rue des Castors, zone de loisirs de Brunstatt), les aménagements des aires de jeux Venus et de la cour de l'école du Château Besenval et le traitement paysager en entrée de ville Sud de Brunstatt, associant des arbres, des plate-bandes arbustives et des espaces enherbés.

Cependant, n'oublions pas qu'un arbre nouvellement planté doit être régulièrement arrosé pendant les deux années qui suivent sa mise en terre. On comprend donc que si la commune affiche une volonté forte de déminéraliser et verdifier les espaces



urbains autant que faire se peut, le nombre de nouvelles plantations réalisées chaque année est conditionné par les moyens humains et matériels de la collectivité.

Danièle Goldstein  
Adjointe au Maire  
en charge du  
Développement Durable



# Plantation d'arbres

## Programme 2023

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune a engagé depuis 2018 un programme ambitieux en matière de préservation et de développement des espaces naturels en milieu urbain et péri-urbain. Parmi les actions les plus notoires, citons la transformation de zones urbaines en zones naturelles (îlots de fraîcheur), le lancement de la plantation d'une forêt Miyawaki, la



## Quizz développement durable

M. Briesch est le gagnant du jeu qui a été organisé par la Commission Participative de Développement Durable de Brunstatt-Didenheim (CPDD) lors de la Fête des Rues. La CPDD proposait un quizz sur son stand auquel M. Briesch a obtenu un maximum de bonnes réponses, ensuite un tirage au sort a départagé les meilleurs ex-aequo. Le composteur a été gracieusement offert par le SIVOM et a été remis au gagnant le 8 novembre dernier.



# Activités pour nos **aînés**

## Une soirée jeux transgénérationnelle

La soirée jeux organisée par la commune s'est tenue le vendredi 13 octobre sous la supervision de deux animateurs de la ludothèque de Wittenheim. Une vingtaine de personnes se sont réunies et différentes classes d'âges ont ainsi été représentées, familles avec enfants, jeunes retraités, personnes âgées domiciliées ou non aux Tilleuls.



*N'hésitez pas à vous inscrire lors de la prochaine session qui sera organisée en 2024 !*

## Un atelier pour travailler sa mémoire

Au mois de juin les plus de 60 ans de la commune ont pu participer gratuitement à 5 séances de travail sur la mémoire mises en place par la commune en partenariat avec l'association « Brain Up »\*. Grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire, les participants ont appris, dans la bonne humeur, les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver leur mémoire.



\*Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public.

## Le traditionnel goûter de la Saint-Nicolas à la résidence des Tilleuls



Comme chaque année la Saint-Nicolas est l'occasion pour les résidents des Tilleuls de se réunir autour d'un bon vin chaud et déguster de délicieux manalas comme le veut la tradition dans notre belle région : un rendez-vous de partage dans une ambiance chaleureuse appréciée par la municipalité.

**Esther Schultz-Ratzmann**  
Adjointe au Maire  
en charge des Aînés





# Les alertes à la population



## L'alerte sur le téléphone portable - FR-Alert

FR-Alert est un nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

Une fois activé, il informe les citoyens concernés sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et indique les actions et comportements à adopter pour se prémunir du danger ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de la menace.

FR-Alert est utilisé pour les **cas d'urgence absolue**, relevant de la sécurité civile ou de la sécurité publique, pour lesquels un danger susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique

des personnes est **imminent ou en cours**.

**La diffusion sur les téléphones portables s'effectue avec deux technologies différentes et complémentaires.**

- **La diffusion cellulaire (Cell Broadcast)** est la plus adaptée car elle permet une diffusion massive et rapide. Le dispositif est intrusif : une notification écrite accompagnée d'une sonnerie stridente sera envoyée vers les téléphones présents dans la zone concernée par le danger. Les alertes ne pourront pas être désactivées et passeront outre le mode avion. Toutefois cette technologie ne peut être déployée que sur des appareils dotés de la 4G et de la 5G.

- **Les SMS géolocalisés (Location-based SMS)** sont diffusés en complément de la diffusion cellulaire, notamment pour les appareils de génération plus ancienne dotés de la 2G ou de la 3G. La diffusion est plus lente qu'avec la diffusion cellulaire. Les messages se manifesteront sous la forme d'un SMS classique.

**Pour recevoir les notifications de FR-Alert, il n'est pas nécessaire de s'inscrire ni de télécharger une application : le dispositif est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone d'alerte, grâce au réseau de télécommunication.**

La décision d'utilisation de FR-Alerte relève des préfets, mais peut s'exercer selon plusieurs modalités. Le déclenchement se fait au travers du portail d'alerte multicanal (PAM), placé à la disposition des décisionnaires du déclenchement.

Un site Internet est dédié au dispositif FR-ALERT : [www.fr-alert.gouv.fr](http://www.fr-alert.gouv.fr)

## L'alerte par déclenchement sonore - les sirènes

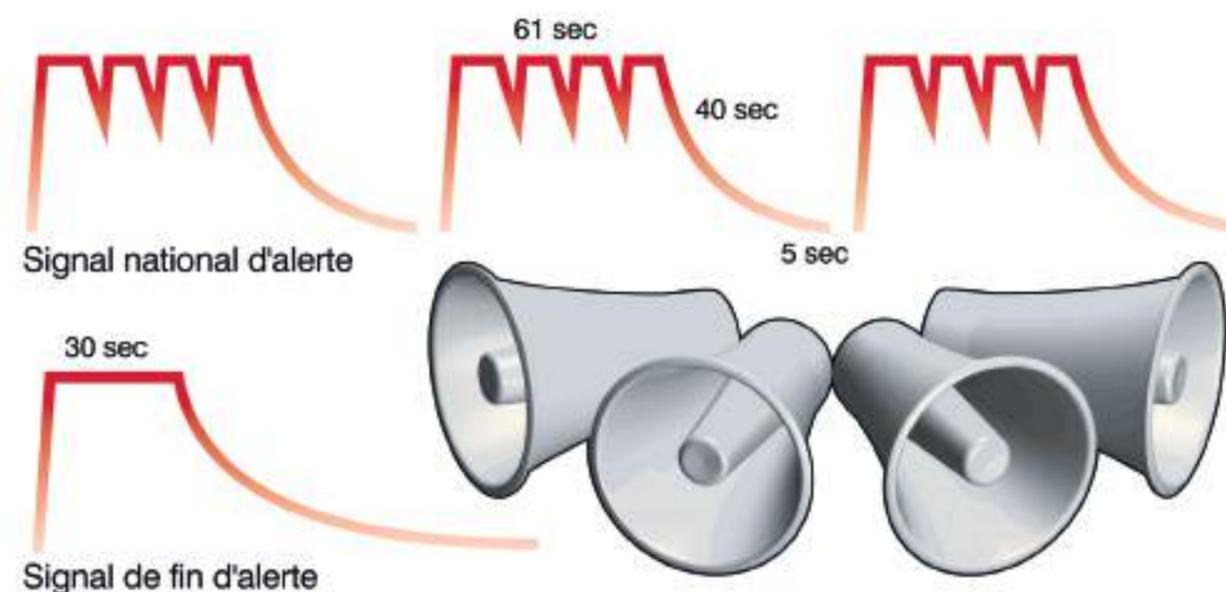
### Un signal d'alerte unique

**Pour que l'alerte soit bien prise en compte sur l'ensemble du territoire national, l'arrêté du 23 mars 2007 définit un signal national d'alerte unique :**

- **Le signal national d'alerte** consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1min 41 secondes chacun, séparés par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé ;
- **Le signal national de fin d'alerte** comporte un cycle unique consistant en une seule période de fonctionnement d'une durée de 30 secondes.

En complément, la commune s'est dotée d'un système de porte-voix adaptable sur véhicule pour diffuser une information ciblée au niveau des quartiers concernés.

André Joux  
Adjoint au Maire  
en charge de la sécurité



# Que faire en cas de tempête ?

## Avant

- Consulter la carte de vigilance « météo » et connaître les comportements adaptés
- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- Fermer portes et volets
- Rentrer les bêtes et le matériel
- Annuler les sorties en forêt
- Arrêter les chantiers, mettre les grues en girouette
- Se mettre à l'abri dans un bâtiment
- Limiter les déplacements, à pied, voiture ou tout autre mode de transport
- En ville, être vigilant face aux chutes d'objets divers (tuiles...)
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol
- En cas de coupure électrique, ne pas faire fonctionner un groupe électrogène à l'intérieur de Bâtiment (risque d'intoxication au monoxyde de carbone)

## Pendant

- Rester chez soi
- Écouter la radio et s'informer de l'évolution de la situation (niveau d'alerte, message météo et consignes des autorités)

## Après

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture par exemple)
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol
- Couper les branches et les arbres qui menacent de s'abattre



# Que faire en cas d'inondation ?

## Avant

### S'organiser et anticiper :

- S'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie
- Se tenir au courant de la météo et des prévisions de crue par radio, TV et sites Internet
- S'organiser et élaborer des dispositions nécessaires à la mise en sûreté
- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : albums photos, papiers personnels, factures, les matières et produits dangereux ou polluants
- Obstruer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents
- Amarrer les cuves
- Prévoir le kit inondation : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures

## Pendant

- Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus
- Suivre l'évolution de la météo et de la prévision des crues
- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline...
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches, ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

## En cas de crue rapide :

- Ne pas s'installer ni stationner à proximité immédiate des rives d'un torrent ou d'une rivière
- Ne pas essayer de traverser un torrent en crue
- Se mettre à l'abri sur les hauteurs
- Dans les campings implantés près d'un cours d'eau, prendre connaissance des modalités mises en place pour informer, alerter et évacuer les campeurs en cas de crue

## Après

- Aérer la maison
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche
- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques





# Nos associations en mouvement

## Un voyage en Grèce entre cyclades et Athènes pour Prendre et Vivre son Temps

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage » J. Du Bellay



Sous la conduite de leur professeur, Mme Johanna DIERSE, les élèves du cours d'anglais de l'assoc. « Prendre et Vivre son Temps » ont pris le 7 juin l'avion à Zurich pour Athènes.

A l'arrivée une rapide visite était prévue de la capitale hellénique et de ses principaux monuments : le parlement et ses gardes-évzones, l'ancien stade olympique, l'Acropole by night.

Le vrai départ du circuit eut lieu le lendemain de bonne heure avec l'embarquement au Pirée pour une navigation de six heures vers l'île la plus au sud des Cyclades, Santorin. Entrer par la voie maritime au cœur d'un ancien volcan est un événement qui vous

marque à jamais. A l'arête du cratère sont accrochés des villages blancs (Oia et Fira) parsemés de quelques points bleus, les coupes des églises. Ces rubans blancs tranchent singulièrement avec les couleurs des strates de cendre qui forment la paroi du cratère. Les jours suivants, le groupe a fait route vers les îles de Paros, Antiparos et Naxos.

Au terme des six jours de vie insulaire, la route du retour ramena le groupe en quatre heures de mer à Athènes. Dès l'arrivée était programmée la visite de l'Acropole et de ses chefs d'œuvre, le Parthénon, l'Erechthéion et le temple d'Athéna Niké ; cet ensemble architectural, reflet du génie grec, fait partie aujourd'hui du patrimoine universel, comme un héritage des valeurs d'humanisme de la civilisation grecque.

Le groupe retrouva l'Alsace au terme de sept belles et denses journées de voyage.

## Fin de l'association « Les Amis de la Marche »

1976-2023 : pendant 47 ans, l'association « Les Amis de la Marche » née de la section éponyme du Cercle Sportif Saint-Georges le 5 février 1976 a été l'ambassadrice de la commune de Brunstatt en Allemagne, Suisse, Luxembourg et Autriche pendant des décennies. Les marches populaires internationales de l'Amitié, placées sous le sigle de l'Internationaler Volkssportverband (IVV) et qui ont toujours occupé le rang 18 du calendrier de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP) étaient devenues un rendez-vous incontournable pour bon nombre d'amateurs de la région. 44 marches populaires, dont de nombreux marathons, une marche d'hiver et quelques marches de nuit ont drainé au fil du temps des milliers de participants français et étrangers.



Remise du fanion de l'association

**Gilles Sergent, Président de l'association et les membres du comité tiennent à rendre hommage à tous ceux qui ont fait de l'association ce qu'elle était :**

- Les présidents qui se sont succédé depuis 1975 : Albert Saeckinger, Maurice Schuffenecker, Roger Musch, Robert Busser, Albert Gasser, Jean-Paul Bousseau, Gilles Sergent
- Roger Musch, membre fondateur, organisateur de 25 sorties consécutives et de la marche annuelle des Châteaux
- Roger Kiefer, membre fondateur, organisateur de week-ends jusqu'en 1992
- Germaine Greder, qui fut la doyenne d'âge et la marraine de la bannière aux couleurs de l'Europe de l'association
- Aux marcheurs d'exception : Jean-Luc Meyer (membre fondateur), Jean Staender, Louis Schranz, Marie-Rose Syren, Marianne et Richard Wahler
- Aux anciens membres des comités, aux membres d'honneur et aux fidèles de l'association

**Remise d'un chèque à la Conférence de Brunstatt-Didenheim de l'association Saint-Vincent de Paul**



*Dans le cadre de sa mission d'utilité publique, la Fondation Manfred Roth a fait, le mercredi 9 août 2023, un don de 2 000 euros à l'association Saint-Vincent-de-Paul - Conférence de Brunstatt, dans les locaux de la mairie de Brunstatt-Didenheim.*

La Fondation Manfred Roth, dont la vocation est de venir en soutien à des œuvres sociales et locales a toujours apporté son aide financière à de nombreuses causes dans les territoires. Depuis sa création, elle poursuit son œuvre de manière résolue, dans l'esprit de l'engagement de Manfred Roth. En effet, depuis la disparition de l'entrepreneur de Fürth (Allemagne) et fondateur de l'enseigne Norma en 2010, de nombreux dons ont été remis à des institutions sociales, culturelles et éducatives.

C'est dans cet esprit de solidarité que Thierry Pfister, directeur Expansion de Norma France et représentant la Fondation Manfred Roth, a remis le chèque à Patrick Starck, président de l'association Saint-Vincent de Paul

- Conférence de Brunstatt, en présence d'Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim, qui accueillait l'événement.

Lors de son intervention, Thierry Pfister a salué « le travail remarquable et si utile réalisé par l'association depuis tant d'années pour aider les plus démunis ». Et de poursuivre : « Nous sommes tout simplement fiers de pouvoir apporter notre pierre, partout dans les territoires, et notamment ici à Brunstatt-Didenheim, à l'élan de solidarité dont tous vos bénévoles et partenaires sont ici les symboles ».

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association d'utilité publique dont les bénévoles tendent quotidiennement la main aux plus vulnérables. Dans toute la France, elle constitue un dense réseau associatif de solidarité qui lutte aussi bien contre la solitude que contre la pauvreté.

Les antennes locales de la Société de Saint-Vincent-de-Paul sont appelées Conférences, on en compte plus de 1 000 en France.

Depuis 1848, des membres des Conférences Saint-Vincent-de-Paul du Haut-Rhin œuvrent sur ce département pour venir en aide aux plus démunis. 37 Conférences (équipes de bénévoles) de 5 à 30 membres sont réparties sur le département et rassemblent plus de 400 bénévoles.

24 Conférences distribuent régulièrement des denrées alimentaires en partenariat avec la banque alimentaire du Haut-Rhin.



**Un « prodige pop » à l'Ecole de Musique de Brunstatt-Didenheim**

Jeune finaliste de 12 ans à l'émission «Prodiges pop» diffusée sur France 2, le Ludovicien Liam Wolfelsberger, alias Kickbeat, qui cartonne sur les réseaux sociaux, est passionné de batterie depuis l'âge de 3 ans. Ancien élève d'Andréas Glanz (professeur de batterie à l'école de Musique et de Théâtre de Brunstatt-Didenheim) il a rejoint depuis deux ans l'Ensemble Instrumental de Brunstatt-Didenheim pour se perfectionner. Il suit actuellement des cours à Bâle pour peut-être accéder un jour à la « Musik-Akademie » ou à l'école de jazz de la Ville. Le garçon joue aussi du piano, apprend le solfège et se produit dès qu'il peut dans la région... un jeune qui promet !

**Mise à l'honneur de la Société de Gymnastique de Didenheim à Paris le 16 septembre 2023**

La Fédération Française de Gymnastique a mis à l'honneur toutes les associations plus que centenaires lors de son gala du 150e anniversaire à l'Accord Arena de Paris Bercy. L'imposante délégation alsacienne a démontré que l'Alsace est bel et bien le

berceau de la gymnastique française. Toute l'équipe d'encadrants de la Société de Gymnastique de Didenheim a effectué le déplacement pour réceptionner son trophée. Elle est très fière de cette distinction soulignant son dynamisme durant ses 112 ans d'existence.



Isabelle Puzzuoli  
Conseillère Municipale  
déléguée aux associations



# Nos manifestations en images

## Cérémonies de commémoration

Les cérémonies patriotiques des 8 mai et 11 novembre se sont déroulées au Monument aux Morts de Brunstatt, avenue d'Altkirch et au Monument aux Morts de Didenheim, rue Zwiller. Des cérémonies commémoratives importantes pour les habitants et les élus qui ont à cœur d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République et de rendre hommage à toutes les victimes des guerres. Ces moments solennels constituent des occasions de transmettre la mémoire des conflits du XXe siècle aux jeunes générations, ainsi les jeunes du Conseil Municipal des Enfants accompagnent les élus pour déposer les gerbes.



## Les cigogneaux de l'Eglise Saint-Georges

Bonne nouvelle, nos cigognes ont eu des petits ce printemps que nous avons eu l'opportunité d'observer grâce au drone d'une entreprise de nettoyage mandatée par la commune.



## Fête du pain

La traditionnelle fête du pain de Brunstatt-Didenheim attire chaque année les gourmands qui viennent à la rencontre de la Corporation des Boulangers du Sud Alsace et des artisans présents. L'occasion de les voir œuvrer et de goûter leurs spécialités. Une belle mise en avant du savoir-faire français !



## Concert de l'école de musique

Le 14 mai l'école de musique a proposé un joli concert avec les différents ensembles de l'école : l'orchestre junior à vents, l'orchestre à cordes, les chorales des enfants et des adultes et l'ensemble instrumental de Brunstatt-Didenheim.

## La fête des mères aux Tilleuls

L'association Prendre et Vivre Son Temps organise de nombreux moments festifs et de convivialité au sein du foyer des Tilleuls. Cette année la fête des mères a été un moment de détente partagée et en musique !



## Rencontre avec le tissu associatif local

Au mois de mai, notre maire Antoine Viola a rencontré les associations de la commune pour un moment d'échange en toute convivialité. Accompagné d'Isabelle Puzzuoli, conseillère municipale déléguée en charge des associations, il en a profité pour remercier toutes nos associations locales pour leur contribution importante à la vie de la commune.

## Un concert qui fait voyager

Le concert de l'ensemble Polonia de Mulhouse à l'église Saint-Georges a fait découvrir différents compositeurs de talent qui ont jalonné l'histoire de la musique en Pologne.





### La guinguette des Demoiselles de Brunstatt

La soirée caritative du 9 juin avait pour thème cette année l'Italie et a rencontré un franc succès.

### Un chiffre rond

Le Tennis Club de Brunstatt a fêté ses 40 bougies cette année. L'occasion également pour Patrice Belloy de passer le relais au nouveau Président Sébastien Langellier.



### La Fête au village

Au mois de juin, la Fête au village est un moment attendu par les habitants de Brunstatt-Didenheim, la musique a résonné dans la cour de l'Espace Saint-Georges pour la joie des petits et grands.

### Le gala de l'école de cirque

«Arsène» est l'école de cirque de Brunstatt-Didenheim qui propose toute l'année des cours aux enfants dans la salle d'activités. En juin, le gala, point d'orgue de l'année écoulée, a montré à tous les parents les nombreux talents de leurs enfants.



### Les CM2 en partance vers le collège

Les élèves de CM2, tout à leur joie de commencer les grandes vacances tant attendues, ont reçu une calculatrice « collège » pour bien préparer leur rentrée en 6<sup>ème</sup>. L'occasion également pour la municipalité de saluer et remercier les enseignants quittant la commune.

### Anniversaire des seniors

A plusieurs reprises dans l'année, la commune organise un moment de convivialité afin de fêter les anniversaires de mariage et les grands anniversaires de nos seniors.



### La fête Nationale

La cour de la mairie de Didenheim accueille chaque année le bal tricolore du 13 juillet. Ce moment festif apprécié de tous bénéficie toujours d'une forte affluence. En mémoire des Morts pour la France et pour honorer la République française, un défilé vers le Monument aux Morts est organisé durant la soirée.



### Le retour de Saint-Georges

La fontaine Saint-Georges totalement reconstruite à l'identique a retrouvé sa place au Centre de Brunstatt. De manière impressionnante, le retour de la statue de saint-Georges a marqué la fin des travaux. Au printemps 2024 une inauguration de la fontaine permettra de fêter ce retour et la préservation du patrimoine de la commune.



### Un concert aux influences rock et celtiques

Le 23 juin, le groupe Bézéd'H a fêté avec nous l'arrivée de l'été en mettant une ambiance rock dans la cour de l'Espace Saint-Georges !



### La fête des rues

Le soleil était au rendez-vous lors de notre traditionnelle Fête des Rues de septembre, ainsi les visiteurs ont eu l'occasion de faire de bonnes affaires ou simplement flâner et s'arrêter pour une pause gourmande sur l'un des nombreux stands.



### Un nouveau marché à Didenheim

La place de la mairie de Didenheim est désormais occupée tous les mercredis de 16h à 19h par un marché de proximité. Pain, fruits, légumes, viande, charcuterie ou spécialités toutes prêtes... Les commerçants vous accueillent avec plaisir pour vos achats 100% fraîcheur dans une ambiance conviviale.



### Le marché de Noël

La commune et La Cour des Arts organisent chaque année un joli marché de Noël situé dans la Cour des Arts et sur la Place de l'église Saint-Georges. Riches de ses nombreuses animations et de ses talentueux exposants, le marché constitue un temps fort de la fin d'année.

Jérémie Friderich  
Maire délégué de Brunstatt



# Tribune d'expression

## Le bon sens et le pragmatisme au service de la commune



pour aider les services techniques à déneiger au plus vite et assurer dès le matin une plus grande sécurité pour les habitants. Sa contribution à l'entretien des chemins ruraux était également importante.

Il était la mémoire vivante de notre village et sa connaissance précise du ban communal était un bien précieux et contribuait beaucoup aux prises de décisions. Se méfiant des modes et des courants de pensées utopiques avec leurs effets d'annonces souvent irréalistes, il préférerait recentrer les débats, toujours avec humour, sur le concret et le réalisable, sur ce qui était réellement bénéfique pour le développement de la commune et le bien-être des habitants. A leur disparition, certaines personnes laissent une trace plus profonde que d'autres, Bernard était de ceux-là. Il a marqué de son empreinte la vie de la commune et les esprits. En sa mémoire, nous nous efforcerons de cultiver son bon sens, son réalisme et son approche bienveillante de la vie.

## Unis pour Brunstatt-Didenheim

Le groupe n'a pas fait parvenir de texte à publier.

Toute l'équipe municipale tient à saluer la mémoire de notre collègue Bernard Dietschy qui nous a quitté brutalement en novembre dernier. Agriculteur de la commune, il était membre du conseil municipal depuis 1983, soit pendant près de 40 ans, avec une seule interruption entre 2014 et 2018. Son engagement allait au-delà des clivages politiques, sa seule ambition était de se rendre utile pour la collectivité. Ainsi, lors de fortes chutes de neige par exemple, il se mobilisait avec son matériel, même la nuit,

# Plan d'une partie du **vieux-Brunstatt**

Les recherches dans les archives permettent parfois de trouver des surprises inattendues.

En voici un bel exemple. Ce magnifique plan datant de 1814 se trouve dans un carton de documents concernant l'administration et la comptabilité communale, conservé aux Archives d'Alsace site de Colmar, cote 2 O 338.

## De quoi s'agit-il ?

Le plan d'une partie du village de Brunstatt, levé à la demande de Messieurs les Maires et Guillaume Schultz, boulanger (partie intéressée) du dit lieu par le soussigné Charles Roelly géomètre demeurant à Altkirch commissaire nommé par la Sous-préfecture de l'arrondissement dudit Altkirch à l'effet de faire la vérification, de la contestation concernant le fermeture que le dit Schultz a pratiqué entre son jardin, et son pressoir<sup>(1)</sup>.

Le litige concerne le droit de passage (en jaune) qui se trouve à l'arrière de l'ensemble CDEF et les jardins B.

- **marqué de la lettre A** : maisons, granges, vergers, etc, appartenant à différents propriétaires, dont la veuve de Jean Adam Schultz et Maurice Schultz.

- **marqué de la lettre B** : jardin appartenant au dit Guillaume Schultz qui fait aussi partie de même pied terriers, ce jardin doit *cy devant\** avoir

été clos (d'après les déclarations qui ont été faites) vers le passage qu'ainsi qu'il est désigné par le plan ; mais lors de la visite, il n'y avait d'autre clôture de ce côté, qu'à travers du passage, au *midy\** et au nord que des fermetures composées de poteaux et de planches de sapin sur dix huit et dix neuf décimètres de hauteur. Comme il est désigné sur l'attache lavée en jaune, et marqué des petites lettres x. J'ai encore trouvé trois poteaux dressés qu'ils annoncèrent d'une ancienne *haye\**, marqué sur la même attache des petites lettres c.d.e.

- **marqué de la lettre D** maison
- **plus de la lettre E** cour
- **plus de la lettre F** grange et écurie
- **et de la lettre C** pressoir

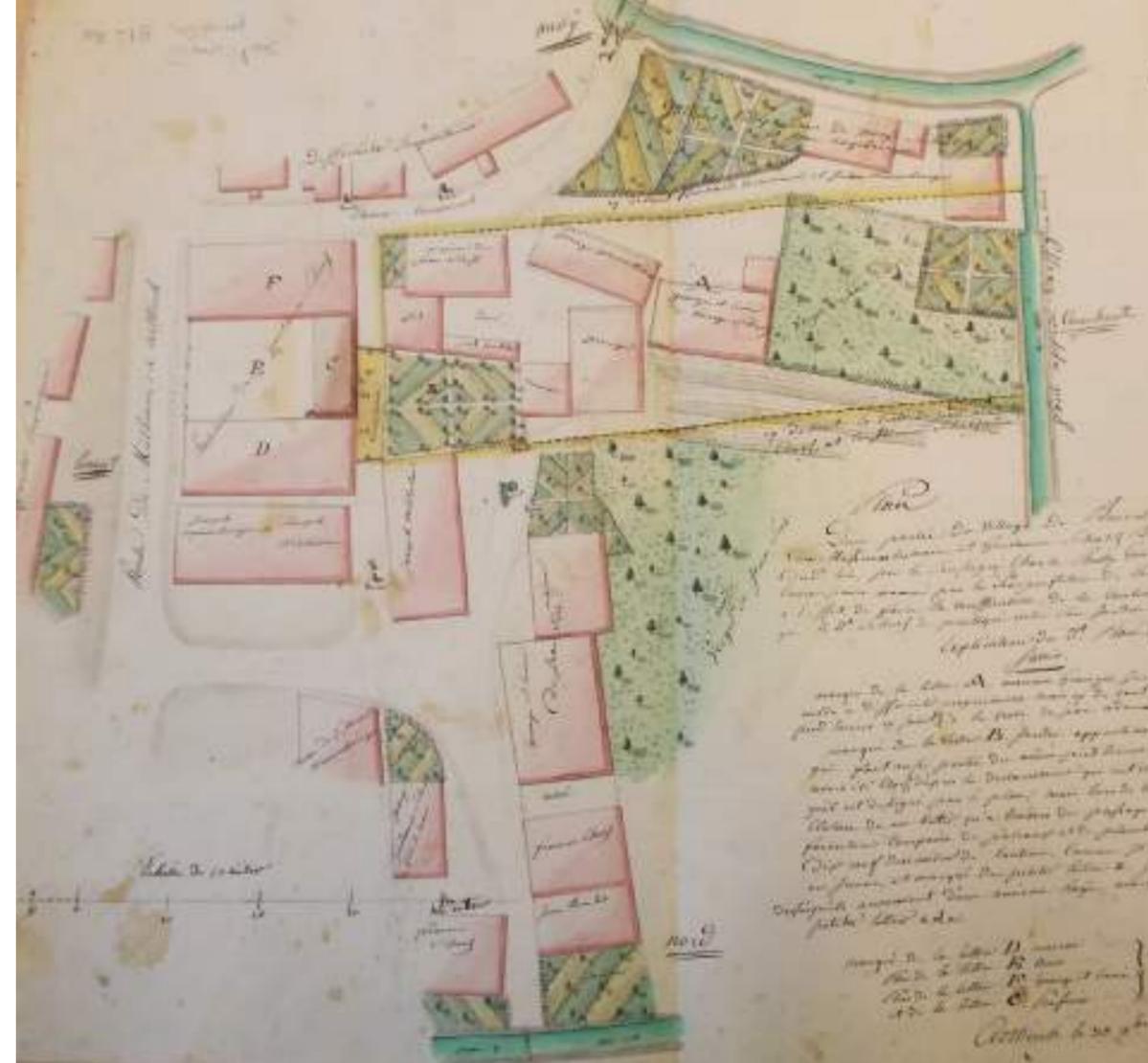
appartenant au *Sieur\** Guillaume Schultz boulanger défendeur<sup>(2)</sup>.

\*les mots en italique respectent l'écriture du document original

## Altkirch, le 30 novembre 1814

Ce plan de 1814 nous apprend encore bien plus sur une partie du village :

On trouve à gauche, de bas en haut, la route de Mulhausen à Altkirch, actuelle Avenue d'Altkirch. La première ruelle à droite en bas est l'actuelle rue Besenval<sup>(3)</sup>. La deuxième (après la maison F) dit chemin communal est la rue des Ecluses.



Dans l'angle en haut à droite et tout en bas, le fossé dit Dorfgraben.

Vous l'aurez reconnu, la maison marquée de la lettre D est l'auberge du Cheval Blanc.

A côté (actuel parking), la maison de Joseph Wunenburger et Joseph Wilhelm ; derrière Joseph Wilhelm, on aperçoit même un puits.



On peut comparer ce plan avec le cadastre actuel.

<sup>(1)</sup>Si les actes concernant Brunstatt sont effectués à Altkirch, il faut se rappeler que Brunstatt faisait partie de l'arrondissement d'Altkirch.

<sup>(2)</sup>Guillaume Schultz (François Guillaume Schultz), né le 27 mai 1780 à Brunstatt + 6 février 1839 à Brunstatt est l'ancêtre des familles qui tenaient les restaurants du Cheval Blanc (on y voit encore ses initiales W S Wilhelm Schultz, Wilhelm = Guillaume), du Cerf, de la Croix d'or et de la Ville d'Altkirch.

<sup>(3)</sup>Mulhausen, ancienne dénomination et nom allemand de Mulhouse

Michel Schmitt  
Président du Cercle Généalogique

# Les routes de Didenheim (suite et fin)

Le 25 mars 1904, le conseil municipal décide de nommer la rue du Milieu (Morschwilergasse puis Bohrackergasse) : rue Zwiller en l'honneur du peintre Marie Augustin Zwiller. Elle se prolonge en traversant deux ponts, le pont dans le village (Alter Bach) et le pont de l'III. Suite à la session du conseil général du 15 janvier 1882, un courrier est parvenu aux maires de Brunstatt Joseph Wunenburger et de Didenheim Joseph Schmitt demandant d'examiner la possibilité d'élargir la route entre les deux communes. Le pont qui enjambe l'III est également à modifier de façon à permettre le passage de deux voitures. Ce chemin vicinal et le pont existe depuis le XV<sup>e</sup> siècle.



Le pont de l'III agrandi, à droite le Kaehrlisweg

Le Maire de Brunstatt Joseph Koelbert (de 1922 à 1940 et de 1945 à 1947) demande l'étude d'une route traversant le village de Didenheim jusqu'à Morschwiller-le-bas.

L'abattoir de Brunstatt est construit sur ce chemin entre Brunstatt et Didenheim.



L'abattoir de Brunstatt

Il ouvre ses portes le 15 février 1882. Le 2 février 1960 l'abattoir est transformé en atelier municipal et en garage pour le camion à ordures. Une porte est installée à l'avant du bâtiment pour permettre un accès plus pratique. En raison du projet du Grand canal l'atelier est démoli, mais le canal ne verra jamais le jour. La commune de Brunstatt décide d'implanter une déchetterie, qui sera inaugurée le 8 février 1993.

Le 25 novembre 1944, les libérateurs sont arrivés à Didenheim par le chemin vicinal de Morschwiller, puis à travers champs (Le Krautgarten aujourd'hui lotissement "Le Vallon fleuri").

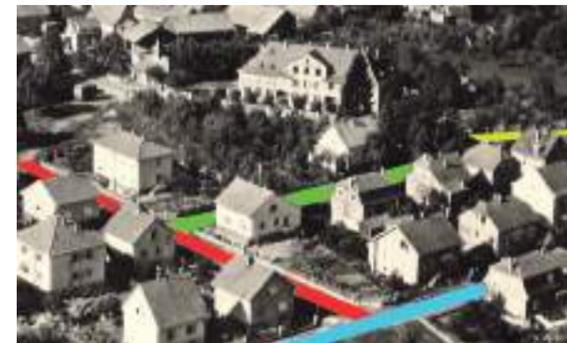


L'ancien Foyer

Divisés en deux groupes, une partie prend la direction du centre du village et l'autre la rue des carrières. Leurs tirs atteignent le foyer Saint-Gall et la ferme Knecht Thiebaut. Après la guerre le chantier de la rue de Dornach a pu reprendre. Pour se rendre à Mulhouse on prolonge les rues de l'III-berg et Galfingue à Dornach jusqu'à la porte Haute à Mulhouse, pour éviter le passage à niveau rue de Galfingue.



Le 25 septembre 1947 le conseil municipal présidé par Henri Schlienger (maire de Didenheim de 1945 à 1965), propose de baptiser des rues en honneur de nos libérateurs : Derrière le cimetière entre les deux carrefours : rue du 25 novembre. En partant de la rue de Brunstatt à gauche, l'ancien Gerenweg se nommera : rue des Chars (en jaune), à droite de la rue de Brunstatt, entre les maisons Ebtinger et Gantzer : rue des Tirailleurs (en vert). Par ailleurs la rue entre les maisons Gantzer et Zinderstein est nommée : rue de la Nouvelle-Zélande (en bleu), en mémoire du curé Moschenross.



Le 16 décembre 1952 une nouvelle dénomination est attribuée à la rue perpendiculaire aux rues des Tirailleurs et de la Nouvelle-Zélande : rue de la Première Armée (en rouge). La petite place entre les rues de Brunstatt et des Chars prendra le nom de Place Oscar Stierling. Par cette décision, le conseil municipal tient à honorer un bienfaiteur de la commune.

## Quelques anecdotes

Les bouchers de Didenheim ont peu recours à l'abattoir de Brunstatt, qui leur semble peu accessible. Ils préfèrent faire abattre leur bétail à Dornach.



Le Boucher de Didenheim avec son chien

Lors de la séance du 13 juin 1946, le maire de Didenheim, Henri Schlienger, propose de demander au propriétaire de la ferme de l'III-berg, l'autorisation de réhabiliter le chemin passant sur le ban de Brunstatt, qui sert de raccourci aux ouvriers se rendant à Mulhouse. Le maire obtient l'autorisation.

La S.A.C.M donne gratuitement des scories pour recouvrir ce chemin, Thiebaut Knecht se charge du transport.

Lors de la séance du 10 octobre 1953, le conseil municipal prend connaissance d'un rapport du sous-brigadier Joseph Meyer de Brunstatt relatif à la circulation sur le sentier longeant l'III. Il informe le conseil de la pose de deux panneaux interdisant la circulation des voitures et des motos. Il rajoute que la vitesse des cyclistes est limitée à 25 kms à l'heure.

Texte : Michel Buessler  
Dessin : Bernard Meister

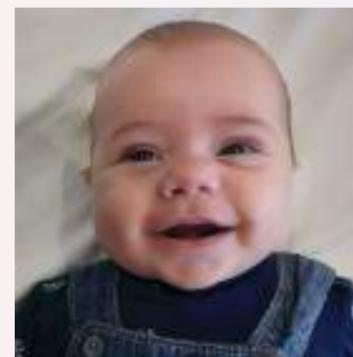
Sources : Archives Municipales et recherche dans les journaux d'époque Buessler Michel - Morel Christophe

# Le carnet *rose & bleu*



Orso BEHRA

♂ 3,400 kg 📏 51 cm  
21 juillet 2023



Jehovi-Gabriel YAGHI

♂ 3,260 kg 📏 48 cm  
9 août 2023



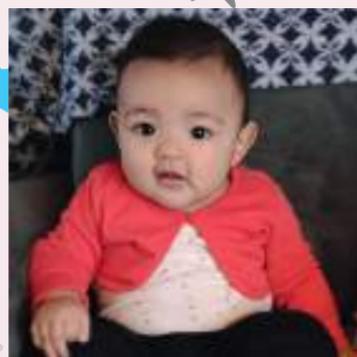
Pierre CERVELLE SCHAUB

♂ 3,840 kg 📏 51 cm  
12 août 2023



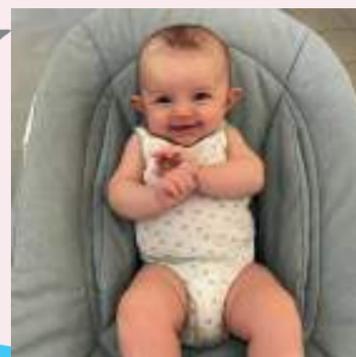
Léo DESSORT

♂ 3,780 kg 📏 51 cm  
15 mars 2023



Judith FLECK

♂ 3,560 kg 📏 49 cm  
12 avril 2023



Giulia TIARRI

♂ 3,390 kg 📏 50 cm  
11 mai 2023



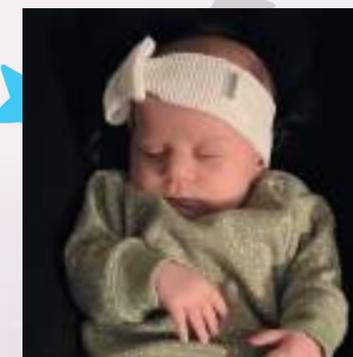
Emma BREITWIESER

♂ 3,430 kg 📏 47 cm  
16 août 2023



Marlon PANARD BOYER

♂ 3,400 kg 📏 49 cm  
19 août 2023



Nola SALTZMANN

♂ 3,240 kg 📏 49,5 cm  
17 septembre 23



Eden ROMERO

♂ 4,190 kg 📏 53 cm  
23 mai 2023



Margot BOUESNARD

♂ 3,080 kg 📏 49 cm  
20 juin 2023



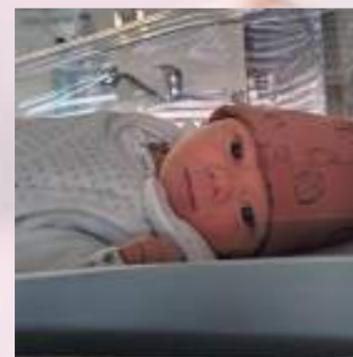
Zélie FEHR

♂ 3,400 kg 📏 49 cm  
16 juillet 2023



Emile GOBILLOT

♂ 4,250 kg 📏 50 cm  
9 octobre 2023



Élyne SCHMITT

♂ 3,140 kg 📏 48 cm  
2 novembre 2023



# Les mariages d'antan



Marie-Louise et Etienne  
SCHAFFHAUSER  
**Noces d'or**  
21 juillet 1973



Esther et Gilbert  
STAHL  
**Noces d'or**  
27 juillet 1973



Agnès et Martin  
LEININGER  
**Noces d'or**  
5 octobre 1973



Yvette et Pierre  
MEYER  
**Noces d'or**  
1<sup>er</sup> septembre 1973



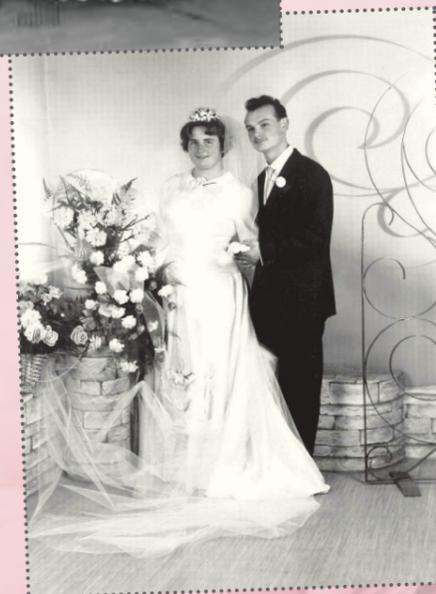
Denise et Michel  
KLEIBER  
**Noces d'or**  
8 septembre 1973



Reine et René  
MACKER  
**Noces de diamant**  
26 juillet 1963



Marie et Bernard  
SCHUBENEL  
**Noces de  
diamant**  
3 août 1963



Marie-Madeleine  
et Eugène  
SCHMERBER  
**Noces de diamant**  
4 octobre 1963



Marie-Louise et Jean  
ARBEIT  
**Noces de diamant**  
23 décembre 1963



Renée et André  
RICHARD  
**Noces de diamant**  
30 août 1963



Antoine Viola,  
l'ensemble du Conseil Municipal,  
le Personnel Communal  
et le Conseil Municipal des Enfants  
vous adressent leurs  
**Meilleurs Vœux pour l'année**

